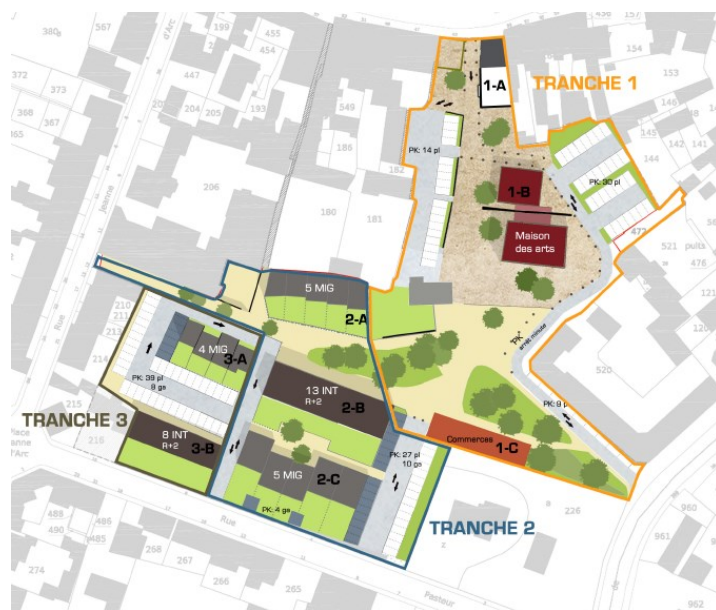


COMMUNE DE SAINT-MACAIRE EN MAUGES (49)

AMENAGEMENT URBAIN DU RENOUVELLEMENT DE L'ÎLOT DU TAMARIN

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

<u>Maître de l'ouvrage :</u>	<i>Commune de Saint-Macaire en Mauges</i>
<u>Architecte – Urbaniste - Paysagiste :</u>	<i>Magnum</i>
<u>Rôle de GCA Ingénierie :</u>	<i>Etudes VRD APD à PRO – DET à AOR</i>
<u>Importance :</u>	<i>3 tranches d'un montant total de 1 100 000€ HT</i>
<u>Date :</u>	<i>2012</i>
<u>État d'avancement actuel :</u>	<i>Tranche 1 : Etudes en cours – Chantier 2013-2014</i>



La ville de Saint-Macaire-en-Mauges dispose, au coeur de son tissu urbain, d'un secteur aujourd'hui partiellement délaissé, composé de friches industrielles et d'espaces publics vacants. Ce secteur est stratégique en ce qu'il présente un potentiel foncier important (pour partie propriété de la commune) et une opportunité de désenclavement du centre-ville, notamment la place Doizy et la rue du Commerce. Cet îlot, dit Tamarin, doit recevoir un futur équipement public (maison des arts et de la musique) dont la fréquentation devrait être une source d'animation quotidienne. Cet équipement sera intégré dans un secteur dédié également à l'habitat et au commerce.

Autres renseignements significatifs :

Proposition d'un plan de circulation autour de la maison des arts
Amélioration des circulations piétonnes et de l'accessibilité handicapés